Arbués, et il faudrait s'interdire jusqu'à l'apologie de Luther.

Il est certain que la commission ne cèdera pas et que le Reichstag ratifiera sa décision. Le gouvernement, de son côté, ne fera pas sur ce point la moindre concession. La dissolution est donc inévitable.

La *Gazette de Voss* estime que plus tôt la dissolution s'effectuera, mieux cela vaudra. Elle écrit :

« On se trompe en haut lieu sur les véritables sentiments de la nation. Les lois coercitives, l'incident Liebnecht, les projets grandioses pour la marine; les projets d'impôts, le cours en zigzag, tout cela réuni exercera une influence sur les élections futures. Nous espérons qu'à la question que leur posera M. de Hohenlohe, les électeurs répondront si catégoriquement que pour longtemps on n'éprouvera plus le besoin de dissoudre le Reichstag. »

L'EXPÉDITION DE MADAGASCAR

Toulon, 27 janvier. — Un télégramme du ministère de la marine vient d'arriver, ordonnant que le *Shamrock* se rende à Philippeville et non à Bône pour y prendre les troupes d'Algérie désignées pour constituer la brigade Metzinger dans le corps expéditionnaire de Madagascar.

Le général Metzinger vient d'être appelé à la préfecture maritime où le vice-amiral Brown de Colstoun lui a transmis les derniers ordres du ministre de la guerre.

Des corvées de nuit travaillent activement à compléter l'important chargement du *Shamrock*, de façon à permettre à ce navire de lever l'ancre demain.

Le premier coup de canon

Paris, 27 janvier. — Le *Figaro* expose dans sa salle de dépêches un morceau de l'enveloppe du premier obus à la mélinite tiré le 12 décembre dernier par le *Dupetit-Thouars* sur le fortin de Tamatave et dont l'explosion a, pour ainsi dire, marqué l'ouverture officielle de la campagne franco-malgache.

Situation critique de la laine

(XXXIVe ARTICLE)

Les affaires en tissus, nous écrit-on de Roubaix, ont l'air de marcher assez bien. Toutes les mains sont occupées. Que n'en est-il de même à Reims !

Certaines personnes portées à l'optimisme croient que cela influencera les esprits en faveur du terme car « parmi ceux qui l'attaquent aujourd'hui, beaucoup se mettraient à opérer si les transactions avaient plus d'entrain ».

C'est pure supposition. On ne construit pas un avenir sur une hypothèse. Ce serait de la spéculation économique et la science économique est d'un positivisme qui n'admet rien de semblable.

Toutefois, notre impartialité nous oblige à reproduire un document intéressant, émanant d'un homme sérieux ayant suivi attentivement la marche de plusieurs grandes villes françaises et étrangères.

« Le terme, nous dit-il, ne pouvait prendre racine à Reims, tout simplement parce qu'il n'y a pas là assez d'éléments pour le faire vivre. »

Donc, le terme vit d'autre chose que des *quantités nécessaires à l'industrie locale* ; ce quelque chose, pure spéculation, s'appelle *jeu*.

Les maisons de Reims faisant annuellement plusieurs millions de transactions en fabrique, pouvaient tout comme à Tourcoing, trouver des joueurs qui répondissent à leurs avances. Les enjeux sont plus ou moins considérables. Les *joueurs de profession* ont à leur disposition : les cercles, les tripots, Bade ou Monte-Carlo. Les *joueurs patentés* ont la bourse, les cotons, les huiles, les sucres, les cafés, les pétroles, et le *type unique* de la laine.

Si Reims a cessé ce tripotage, c'est qu'il n'était que tentations, misères et pertes pour tous.

***

Notre correspondant continue :

« Reims se meurt depuis longtemps. L'initiative y manque. On s'est endormi trop longtemps sur les positions acquises, et quand on s'est aperçu que la concurrence avait fait un mouvement tournant et qu'elle se trouvait bien loin en avant, on a enfin reconnu que l'outillage ne répondait plus aux besoins du jour.

« La vie industrielle a dû se cantonner dans quelques maisons seulement, parce que les autres n'avaient pas la possibilité de renouveler un grand matériel. Ou bien ces maisons n'ont pas voulu risquer leurs capitaux et alors elles se sont résignées à disparaître.

« C'est ainsi que se sont produits de petits rentiers tranquilles. »

Dans une étude assez longue sur la *Crise Industrielle*, étude publiée par *l'Eclaireur de l'Est*, à Reims, nous avons exposé des arguments analogues, aussi ne pouvons-nous que corroborer le jugement ci-dessus.

***

Avec les éléments et la vie de Reims, il y a 35 ou 40 ans, cette ville devait prendre la première place dans l'industrie lainière de France. Elle a fait, la première, nous l'avons démontré, tous les genres qui ont enrichi d'autres centres ; elle n'a pris nulle part une industrie nouvelle ! Ses jeunes gens ont préféré la vie facile aux grandes luttes qu'enfante le progrès. Ailleurs, à Roubaix surtout, les jeunes industriels ont visité tous les centres en progrès, de France et de l'étranger.

De quel côté était la vérité des choses ?

Par les fruits, jugez les arbres !

***

— « Ici, nous dit encore notre correspondant de Roubaix, tout est briques et cheminées; pas de rentiers ! Les capitaux engagés partout poussent tout le monde à marcher quand même. On s'entr'aide, quand besoin est. Les affaires vont leur train, avec plus ou moins d'activité, mais sans arrêt.

« C'est ainsi que, par un chiffre considérable d'affaires, Roubaix reste toujours debout, bon premier comme production et crédit. »

Rien n'est plus vrai. Cette existence animée et diverse fait que tous les arts vivent et se perfectionnent dans cette ville que nous avons dit être la première du monde sous ce rapport.

Facilité de transformations pratiques, intelligence hors-ligne sous le rapport de la composition des dessins et des tissus, connaissance théorique et pratique des matières textiles, développement de l'outillage, mécanismes nouveaux à n'importe quel prix, capitaux abondants, habileté ancienne et talents précoces, établissements nombreux fournissant tous les filés imaginables, dévouement complet à l'industrie créée par les pères et les ancêtres ; besoin de se signaler par des progrès marqués, noblesse industrielle dans toute l'acception du mot, et, pour comble de bonheur, les magasins de laine de Tourcoing comme greniers d'abondance.

***

— « Nous n'avons pas encore eu les catastrophes dont on vient de tant parler, pourtant nous sommes les plus rapprochés du feu de ce malheureux terme. On dit qu'il facilite le découvert par des opérations illicites, mais il n'était pas né quand des faits analogues se produisirent. X. warrantait les peignés que nous lui vendions. Y. achetait beaucoup à terme et oubliait de se montrer le jour de l'échéance. Tel autre emplissait, de marchandises ne lui appartenant pas, des magasins loués pour ce vol, etc, etc. On ferait un volume de ces histoires peu édifiantes ».

Nous sommes parfaitement d'accord là-dessus, mais, des faits récents qui peuvent avoir été facilités par le terme, on ne peut cependant déduire une théorie en faveur du terme.

Notre correspondant semble certainement confondre deux choses. La malhonnêteté de certains commerçants et les dangers facilités par le jeu du marché à terme.

On a volé de tout temps ; ce n'est pas parce que le vol ébonté s'exerce encore aujourd'hui qu'il convient d'innocenter le terme.

Tout ce que nous pouvons écrire ici, c'est que, dans une certaine proportion, le marché à terme favoriserait les intérêts de l'industrie s'il s'exerçait *prudemment, honnêtement, commercialement*. Cela est impossible. La fièvre est dans son sang ; il court des aventures, ses convictions sont mobiles comme les circonstances variables de la vie hasardeuse ; il lui faut des hauts et des bas, autrement il succombe.

Il est évident que l'industrie de Roubaix ne se lance pas dans ce tournoi d'intérêts ou le hasard rompt des lances contre la cupidité, parce qu'elle y perdrait son prestige et son crédit. Elle songe avant tout à son alimentation avantageuse et régulière ; cela lui suffit.

Roubaix est encore une ville où l'on a une clientèle de fournisseurs, de producteurs, de banquiers, d'acheteurs. C'est un bien, car le fabricant ne marche pas à l'aventure. Il est aidé par tous.

Dans certains autres centres, il n'en est plus de même et l'on n'y est plus visité par les acheteurs nombreux d'autrefois. Reims souffre de cette privation de visiteurs.

***

Ici, notre ami tombe dans des considérations économicophilosophiques :

— « Ce qui nuit le plus, c'est l'ambition et l'amour du bien-être. Tous nos besoins augmentent. Il nous faut des jouissances du luxe.

« Autrefois notre train-train était modeste ; aujourd'hui, on n'entend parler que de millions.

« M. A. qui faisait difficilement, mais à son grand contentement, 18 à 20.000 balles par an, ne se console pas d'apprendre que son rival, M. B. en a acheté 55 ou 60 000. Il cherche des combinaisons pour dépasser ce dernier, quand on lui dit que C. D. et Ce, grâce à des trucs de banque et de peignage, ont réussi à traiter 60 000 balles !

« Cette maladie doit suivre son cours.

» Si le terme est un mal, ses excès constitueront un remède cruel, terrible peut-être, mais il est probable que là est le seul traitement à faire subir au terme. »

Il faut convenir que si chacun proclame les mesures préventives préférables aux moyens de répression, la société a le devoir d'éviter des épreuves cruelles au commerce et à l'industrie.

C'est même en cela que se montre la sagesse gouvernementale qui, bien renseignée et clairvoyante, pourrait jouer le rôle de la Providence. Son premier devoir est de se rendre un compte exacte de l'étendue du mal.

***

— « Les affaires, comme la société, se transforment. Peut-être reverrons-nous les temps ou les plus audacieux avaient raison... contre la raison même, puisque tout semble aller à l'encontre de la logique. »

Nous ne souhaitons pas qu'il en soit ainsi, car tous les excès économiques conduisent à des catastrophes financières.

Rien ne vaut les opérations sagement conçues, honnêtement conduites, habilement liquidées. On inventera tous les systèmes que l'on voudra, il faudra toujours en revenir à ce plan aussi simple que louable, aussi sage que pratique. C'est lui qui a édifié notre richesse industrielle, notre grandeur nationale : c'est à lui seul que l'on doit attribuer l'honneur du renom d'honnêteté dont le commerce français jouit à l'étranger.

***

Jusqu'ici le jeu du marché à terme nous a diminués aux yeux de nos rivaux ; cette espèce de mépris est déjà une vraie disgrâce, une punition dégradante. Cela est, et cela est mérité.

Nous remercions l'auteur de la lettre ci-dessus. Elle nous donne, une fois de plus, l'occasion d'affirmer des convictions contre lesquelles nous ne voyons pas se produire un seul argument sérieux.

***

Signalons, en terminant, le *Tableau graphique des fluctuations* du Marché à terme, de M. Aug. Defrenne, courtier à Roubaix, tableau offert en supplément par le *Bulletin des Laines*.

Il ne peut différer du Tableau de M. Lapersonne, que nous avons analysé, mais il donne la ligne moyenne de la valeur annuelle du peigné, *Type 1 et Type unique* :

1889	5.80
1890	5 975
1891	5 25
1892	4.60
1893	4 65
1894	4 05

De 1890 à 1894, une différence de 1 fr. 925 par kil. soit une baisse de 32 0/0. Au point de vue économique étant donné la production exagérée de la laine dans les colonies, cela est peut-être logique, mais ce qui ne l'est assurément pas, c'est le *maximum* de 6.75, au 30 août 1890, et le *minimum* 43.30 en nov. 1894.

On voit, en cela, le goblet et les dés du terme.

Le prix moyen de la période 1889,1894 est de 5.07, calculs faits sans préoccupation des quantités annuelles plus ou moins considérables.

Donc 6.75 *maximum* est de 1.68. p. k. au dessus de la moyenne ;

Donc 3.30 *minimum* est de 1.77 p. k. au dessous de la moyenne.

Le prix moyen 5.07 était raisonnable ; les deux extrêmes sont absolument regrettables, faussés, malheureux, car il n'est pas possible à la culture de produire de la laine dans les conditions établies par le terme.

Le jeu a donc toujours été dans un sens opposé aux lois économiques. En exagérant la valeur du produit brut, il a donné, aux éleveurs, un encouragement qui leur a été fatal. EMILE LEFÈVRE.

AVIS AUX SOCIETES. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

NOUVELLES DU JOUR

Le projet de loi d'amnistie
M. Henri Rochefort

Paris, 27 janvier, 11 heures. — Le projet de loi d'amnistie qui sera déposé par le gouvernement comprendrait M. Henri Rochefort. Il est intéressant à ce sujet de remarquer que M. Trarieux, qui sera chargé de l'exécution de cette loi, si elle est votée, prit comme membre de la Haute-Cour une part active à la condamnation de M. Henri Rochefort.

M. Rochefort écrit dans l'*Intransigeant* :

« On assure que l'amnistie est sur le programme du nouveau gouvernement. Comment, en cas de débats au Parlement, ce ministre pourrait-il la défendre ? Il aurait réellement l'air de la demander non pour nous, mais pour Buret, pour Alibert, pour Quesnoy, pour Reinach, pour Merlin et pour lui-même.

» Jamais M. Trarieux, qui s'est fait l'instrument docile du faussaire Constans, ne se dégagera des hontes de la Haute Cour.

» On n'a plus le droit de tenir les balances de la justice quand on les a déjà faussées ».

L'interpellation de M. Goblet

Paris, 27 janvier. — Voici les principaux points que M. Goblet compte aborder demain, soit en déposant son interpellation, soit en répliquant à M. Ribot.

M. Goblet établira que jamais une déclaration ministérielle ne fut plus nécessaire; il passera en revue les principales questions à l'ordre du jour, le budget à peine ébauché, la réforme de l'impôt sur les successions et demandera que le gouvernement indique sa pensée à cet égard.

M. Goblet compte parler aussi de l'impôt sur le revenu, du privilège des bouilleurs de crû et faire allusion aux scandales en cours et à la Commission d'enquête relative à M. Raynal.

Au sujet de cette dernière affaire, il dira qu'alors que M. Ribot, aujourd'hui président du Conseil, votait contre la constitution de cette commission, deux des hommes qu'il a appelés dans son Cabinet : MM. André Lebon et Chautemps ont voté pour.

Sur ces divers points, il demandera que le gouvernement dévoile sa pensée et dise ainsi clairement au pays la politique qu'il entend suivre.

De toute façon, la journée sera chaude.

Les révélations de la « Libre Parole »

Paris, 27 janvier. — De la *Libre Parole* de demain :

« Lettre signée : Jules Cambon, adressée au baron de Reinach, et saisie à la banque Propper :

« CABINET DU SOUS-PRÉFET.

» Cambrai, 12 mai 1886.

» Cher ami,

» Ecrivez-moi à Lille si je pourrai vous voir lundi ou mardi à Paris et à quelle heure et où ? J'ai toute cette semaine un concours régional à Lille. Ministre, le diable est son train.

» A vous,

Signé : JULES CAMBON. »

La mort de M. de Giers et la France

Paris, 27 janvier. — Le commandant Moreau, dit une note officieuse, s'est rendu chez M. Nicolas de Giers, pour lui exprimer les sentiments de condoléances de M. le président de la République, au sujet de la mort de M. de Giers, chancelier de l'empire de Russie.

M. Le Gall, directeur du cabinet du président de la République; M. Blondel, chef du secrétariat particulier, et le capitaine de Lamotte, attaché au secrétariat particulier, se sont également inscrits sur le registre déposé à l'ambassade de Russie.

M. Ribot, président du Conseil, s'est fait inscrire chez M. Nicolas de Giers.

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, a également rendu visite à M. Nicolas de Giers.

Saint-Pétersbourg, 27 janvier. — Des prières funèbres ont eu lieu en présence de l'empereur et de la famille impériale, des ministres et du corps diplomatique. Le grand dîner qui devait avoir lieu aujourd'hui à l'ambassade de France a été contremandé. Les funérailles du chancelier auront lieu mercredi.

St-Pétersbourg, 27 janvier. — M. de Giers a succombé sans souffrances. Tombé dans un état comateux depuis le matin, il rendit le dernier soupir vers six heures du soir, sans agonie.

Les prières publiques

Paris, 27 janvier. — Les prières prescrites par le cardinal archevêque de Paris, à l'occasion de la rentrée des Chambres, ont été faites ce matin en l'église Notre-Dame.

A neuf heures, après le chant du *Veni Creator*, exécuté par la maîtrise, le cardinal a célébré la messe au grand autel. La cérémonie s'est terminée par l'antienne à la Vierge *Sub tuum præsidium*, par la prière pour la France *Domine salvum fac rempublicam*, et par la bénédiction pontificale.

Le chœur de la cathédrale et le transept étaient décorés de faisceaux tricolores.

La convocation des Chambres

Paris, 27 janvier. — Les Chambres sont convoquées pour demain lundi à 2 heures 1/2.

L'ordre du jour porte : « Communication du Gouvernement. »

Le roi Alexandre à Paris

Paris, 27 janvier. — Le roi Alexandre, dans l'après-midi, a fait déposer sa carte à l'Elysée par un aide-de-camp; il ne rendra visite au Président que mercredi prochain. Le czar de Serbie restera toute la semaine à Paris.

Le retour de M. de Lanessan

Marseille, 27 janvier. — L'*Orers* est arrivé cette nuit sans M. de Lanessan. On pense que l'ancien gouverneur général de l'Indo-Chine arrivera probablement le 5 février par le *Salazie* qui touchera le 4 à Alexandrie.

Les fraudes électorales de Toulouse

Toulouse, 27 janvier. — Malgré le triomphe des radicaux, l'instruction du procès des fraudes électorales continue. Aujourd'hui, M. Serres, maire de Toulouse, a cité entièrement contradictoirement avec Mascaras relativement aux inscriptions illégales. Le premier persiste à nier, le second affirme de plus en plus catégoriquement. La confrontation, qui n'a pas duré moins de 4 heures, a été très chaude, et on s'est invectivé ferme. On parle d'incriper le maire. En tout cas, cela nous promet des relations suivies entre le Capitole et le palais de justice.

Le doyen des maires de France

Lyon, 27 janvier. — On annonce la mort de M. Drulier, maire de Loyes, décédé dans sa quatre-vingt-seizième année. C'était le doyen des maires de France.

Le duc d'Orléans à Douvres

Un journal de Paris raconte ce qui suit :

C'est à trois heures du matin que Monsieur le duc d'Orléans reçut, de Paris, la dépêche lui annonçant la démission sensationnelle de M. Casimir-Perier.

Une demi-heure après, le prince, en costume de voyage, pénétrait dans la chambre de son secrétaire, M. de Monicourt, et le réveillait.

— Hâtez-vous de vous lever, mon cher ami, lui dit-il, nous partons.

Grande fut naturellement la surprise de M. de Monicourt.

— Que se passe-t-il donc, Monseigneur ? interrogea-t-il.

— M. Casimir-Périer a donné sa démission. Il n'y a plus de ministres. Les plus graves événements peuvent se produire. Mon devoir est de partir.

— Mais... pour où, Monseigneur ?...

— Je l'ignore encore ; mais ce que je sais, c'est que nous partons pour Douvres, pour plus loin peut-être.

A cinq heures du matin, le prince et son secrétaire prenaient le train de Londres et, de là, se dirigeaient immédiatement sur Douvres où, sur l'ordre du prince, un envoyé s'est, parti de Paris, l'attendait avec des renseignements.

On sait le reste.

Incendie d'un trois mâts à Dieppe

Dieppe, 27 janvier. — *Un trois-mâts pétrolier l'Aung Séoshure*, a été cette nuit la proie des flammes. Il avait été déchargé attendant à quai du bassin à flot son départ pour l'Amérique. Un matelot ayant aperçu, vers deux heures du matin, de la fumée en faisant une ronde à bord, donna immédiatement l'alarme. Le feu venait de se déclarer à l'arrière de la cale, près de la cabine du capitaine.

Les secours furent aussitôt organisés. Les pompiers de la compagnie de Dieppe arrivèrent en toute hâte; mais leurs efforts furent inutiles. Il fallut évacuer le navire et percer sa coque au-dessous de sa ligne de flottaison pour le faire couler. On estime, quant à présent, les dégâts à 200.000 francs. On croit que le navire n'était pas assuré.

Le prochain consistoire

Le *Gaulois* dit que c'est peut-être un peu prématurément que l'on a annoncé que le Saint-Père tiendrait après la mi-carême un consistoire pour la création de huit cardinaux, dont deux français.

« Cette information est vraisemblable, mais rien de plus, S. S. Léon XIII n'ayant encore rien décidé d'une manière définitive.

» Ajoutons que la France n'a droit règlementairement qu'à six chapeaux; elle en a cinq présentement ; il se pourrait donc que Mgr Perraud fût seul compris dans les prochaines promotions cardinalices, en admettant que le gouvernement ne fasse pas obstacle à la réalisation d'un désir si souvent manifesté par le Souverain Pontife et qui honore grandement l'éminent évêque d'Autun. »

L'anniversaire de l'empereur d'Allemagne

Berlin, 27 janvier. — A l'occasion de l'anniversaire de l'Empereur, un ordre du cabinet, adressé à l'armée, prescrit d'orner de feuilles de chêne les drapeaux décorés à l'occasion de la guerre de 1870-71, chaque fois qu'ils seront déployés solennellement.

« Puisse l'armée, continue l'ordre, rester constamment pénétrée de cette pensée que les hauts faits qui ont créé la grandeur de l'armée et la grandeur de la patrie ne peuvent être inspirés que par la crainte de Dieu, la fidélité et l'obéissance au souverain ».

La tempête et la neige

New-York, 27 janvier. — Une tempête accompagnée de neige, de grêle et de pluie s'est déchaînée au nord des Etats-Unis et à l'est du fleuve du Mississipi.

Les trains ont été plus ou moins bloqués par la neige. Sur terre, il y a de grands dégâts et sur mer, on signale plusieurs naufrages.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les élections de prud'hommes ouvriers. — Dimanche ont eu lieu les élections partielles de conseillers prud'hommes ouvriers.

On sait que la lutte était circonscrite, pour les deux premières catégories, entre les candidats du parti socialiste collectiviste (La Paix) et les candidats révolutionnaires allemanistes (rue Vallon); aussi l'animation a-t-elle été assez grande, aux abords des bureaux de vote; il y avait, de part et d'autre, de nombreux porteurs de bulletins; on ne signale aucun incident notable. Voici les résultats :

1re Catégorie. 2 membres. — Peignage et filature, bureau à l'Hôtel-de-Ville. Inscrits, 1,664 ; votants, 597 ; majorité relative, 299 ; blancs et nuls, 34. Ont obtenu : MM. Joseph Dedoncker, 485 voix, ÉLU ; Arthur Hélinck, 486 voix, ÉLU; Henri Dubron, conseiller sortant, 77 voix ; Julien Roussel, 77 voix.

2e Catégorie. 2 membres. — Industrie textile, bureau à la Bourse. Inscrits, 6,189 ; votants, 2,131 ; majorité relative, 1,066 ; blancs ou nuls, 49. Ont obtenu : MM. Charles Stienne, 1,625 voix, ÉLU ; César Leman, 1,623 voix, ÉLU; Louis Leveugle, conseiller sortant, 351 voix ; Louis Lefebvre, 319 voix.

Comme on le voit, dans ces deux catégories, les candidats de *La Paix* l'ont emporté à une grande majorité.

Dans la 3e catégorie, le candidat collectiviste, M. C. Quennoy, avait pour concurrent, M. Hervé Milbéo, adjoint au maire de Roubaix ; le dépouillement du scrutin a donné les chiffres suivants :

3e Catégorie. 1 membre. — Métallurgie, bureau : salle des fêtes des pompiers. Inscrits, 976; votants, 401; majorité relative, 202; nuls, 23. Ont obtenu : MM. Hervé Milbéo, adjoint au maire, conseiller sortant, 194 voix; C. Quennoy, 183 voix; nuls, 23.

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité relative, un second tour de scrutin a du avoir lieu à trois heures, et a pris fin à six heures; voici le résultat :

Votants, 185; ont obtenu : MM. C. Quennoy, 105 voix, ÉLU; Hervé Milbéo, 79.

M. Hervé Milbéo prétend avoir été élu au premier tour, où il aurait obtenu la majorité relative, qui était, selon lui, de 199 voix, en déduisant les bulletins nuls, et non de 202 comme l'ont déclaré les membres du bureau.

Pour la 4e catégorie, le candidat de la *Paix*, M. *Kowalski, n'avait pas de concurrent ; nous donnons* ci-dessous le résultat :

4 Catégorie. 1 membre. — Bâtiments, bureau, salle des fêtes des Pompiers. Inscrits, 996 ; votants, 344; nuls, 81. M. Louis Kowalski, 263 voix, ÉLU.

Aujourd'hui lundi ont lieu les élections des Conseillers prud'hommes patrons.

La construction de maisons ouvrières — *Une réunion remise* — Une réunion avait été organisée, pour dimanche après-midi, à trois heures, au Ratier-Club, rue de l'Ommelet, 192, dans le but de former une société ayant pour objet la construction de maisons ouvrières, par cotisations mensuelles d'un franc, et leur tirage au sort entre les adhérents.

Faute d'un public assez nombreux pour traiter sérieusement le sujet à l'ordre du jour, les personnes présentes, d'accord en cela avec les promoteurs, ont jugé utile de retarder la réunion d'une semaine

Union syndicale des « Vrais Travailleurs ». — M. le Président de cette association nous prie d'insérer la note suivante :

« L'industrie roubaisienne traverse, cette année, une crise douloureuse; beaucoup des nôtres sont obligés de chômer plusieurs jours par semaine; d'autres sont sans travail. La misère va venir dans beaucoup de familles.

» Le conseil syndical des « Vrais Travailleurs » a cru de son devoir de chercher à venir en aide à ceux des membres du syndicat qui sont dans cette triste situation.

» Il a décidé d'organiser en leur faveur une tombola dont le tirage sera précédé d'un grand concert.

» Tous les hommes de bien, tous ceux qui s'intéressent à la classe ouvrière, et ils sont nombreux à Roubaix, s'empresseront de répondre à notre appel et nous procureront des cotisations nombreuses et abondantes.

» Nous recevons aussi, avec grande reconnaissance, les lots qu'on voudra bien nous donner pour rendre la tombola plus intéressante.

» Des délégués auront l'honneur de se présenter à domicile pour recevoir vos charitables offrandes.

» Une carte d'entrée pour le concert sera remise à Messieurs les souscripteurs et bienfaiteurs.

» Pour le Conseil syndical,

» Le président, A. WAGNON. »

Un incident à l'église Saint-Jean-Baptiste. — *Une cérémonie religieuse troublée par une bande de jeunes gens.* — Une bande de jeunes gens du fort Cordonnier avaient passé la nuit de samedi à dimanche dans divers cabarets; aussi le matin étaient-ils tous plus ou moins ivres. Se trouvant vers six heures et quart, dans le quartier du Raverdi, ils eurent la mauvaise inspiration d'entrer à l'église Saint-Jean-Baptiste dans l'intention d'y faire du scandale. Plusieurs d'entre eux se tenaient mal sur leurs jambes, et la tenue de tous était des plus indécentes.

La première messe était commencée depuis quelque temps, et l'honorable curé de la paroisse prêchait.

L'un des compagnons, Emile Prez, se mit à pousser des cris, jetant ainsi un vif émoi parmi les fidèles; il fut aussitôt empoigné par le suisse, qui l'enferma dans l'escalier du clocher. Les autres s'exquivèrent.

Prez gravit les marches de l'escalier, arriva jusqu'à une fenêtre dont il brisa un carreau, et, par l'ouverture ainsi faite, sauta d'une hauteur de quatre mètres.

Prez fut repris par le clerc de la paroisse qui le maintint énergiquement, malgré les efforts faits par lui pour se dégager.

On avertit M. Desfrennes, brigadier de police, demeurant dans le quartier, et le jeune homme fut bientôt conduit, les menottes aux mains, au commissariat du deuxième arrondissement.

Là, il déclara être âgé de 19 ans, exercer la profession de tisserand et habiter rue du Luxembourg. Il ajouta qu'il avait de la peine à marcher, car il s'était brisé la cheville en voulant se sauver.

Prez a reçu les soins de M. le docteur Lepers, et a été admis d'urgence à l'Hôtel Dieu.

Un incendie s'est déclaré, lundi matin, vers quatre heures, chez M. Meyer, mécanicien, rue Sébastopol.

Le feu a pris naissance dans la salle à manger. Il a pu heureusement être immédiatement enrayé ; les dégâts sont peu importants; une partie des boiseries et plusieurs meubles ont été endommagés. La cause est inconnue.

Les pompiers étaient arrivés aussitôt, avec une pompe à vapeur, sur le lieu du sinistre.

Un vol boulevard de Paris. — Dans la nuit de samedi à dimanche, à une heure qu'il est impossible de préciser, des malfaiteurs, restés inconnus, firent sauter la serrure de la porte de M. Jean Martens, marchand, boulevard de Paris, et pénétrèrent dans la maison, où ils firent main basse sur une somme de trois cents francs qu'ils trouvèrent dans un meuble du rez-de-chaussée. Ils enlevèrent aussi diverses marchandises pour une somme de 600 francs

Ce n'est que dimanche matin que M. Martens s'aperçut du vol dont il avait été victime. M. Broigne, commissaire de police du deuxième arrondissement, s'est transporté boulevard de Paris pour commencer l'enquête.

Un vol de charbon, rue Watt. — Un jeune homme d'une quinzaine d'années, Edouard Locquet, tisserand, dont les parents habitent rue de Lille, a profité, dimanche matin, d'une absence momentanée de M. Vanwaeghecke, marchand de charbon, rue Cuvinot, pour tenter d'enlever un sac de charbon de sa voiture, rue Watt; il fut surpris par le commerçant, qui le fit arrêter.

Un vol de viande à la Halle Centrale. — Depuis quelque temps, les marchands bouchers de la Halle Centrale, constataient la disparition de pièces de viande.

Dimanche matin, pendant que le marché battait son plein, un ménagère de la rue Wattrelos, Crons Puchan, fut surprise enlevant un magnifique filet de bœuf à l'étalage de M. Cnockaert. Conduite devant M. Vancoenebolle, commissaire de police, elle subit un interrogatoire sommaire, puis fut conduite au poste central de la Grand'Place.

Menus faits. — Une jeune fille, Appoline Lemaire, journalière, rue Sainte-Elisabeth, a été arrêtée samedi soir par la police de sûreté pour infraction à une interdiction de séjour en France.

— Trois tisserands, Gustave Spriet, de la rue des sept Ponts, Désiré Vandorpe demeurant rue Larroix, cour Delannoy et François Monnier, de la rue de la Vigne, ont été arrêtés samedi, pour avoir criblé de coups un habitant de leur quartier.

— Un paveur belge, Jean-Baptiste Collin, demeurant rue de Naples, a été arrêté samedi, Grand'Rue, en vertu d'un mandat d'extradition délivré par le parquet belge. En attendant qu'il soit remis entre les mains de la police de son pays, il a été écroué au dépôt central.

Wasquehal. — *Un vélocipédiste atteint d'un coup de feu.* — Un jeune homme de Wasquehal, M. Lobry, s'amusait, dimanche, à abattre des moineaux, près de sa maison, avec une carabine Flobert, lorsqu'une balle alla atteindre à la tête un vélocipédiste, M. André Seynaeve, de Watirelos, qui passait à toute vitesse en cet endroit.

M. Seynaeve eut une dent brisée par le projectile. Après avoir reçu des soins chez M. Lobry, il a pu continuer sa route.

Forest. — *Une élection municipale.* — Dimanche matin a eu lieu à Forest, l'élection d'un conseiller municipal, en remplacement de M. le maire, décédé.

Le vote, sous la présidence M. Louis Cabay, a commencé à huit heures du matin. La journée s'est passée dans le plus grand calme.

Voici les résultats : Inscrits, 225 ; votants, 199 ; bulletins blancs, 20 ; majorité absolue, 90. Ont obtenu : MM. Auguste Waltine, 143 voix ; Martial Masqueller, 31 ; Victor Dubar, 2 ; Louis Tinellry, 1 ; J.-Bte Desmarlez, 1 ; J.-Bte Roule, 1.

La proclamation du résultat a été accueillie aux cris de : Vive Auguste Waltine !

LETTRES VOITURES ET D'OBJETS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à 3,60 le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —

A ROUBAIX
Rue du Bois, 13;
Rue de l'Industrie, 2;
Rue Pierre-le-Grand, 15;
Rue Pierre-de-Roubaix, 85;
Place d'Armes, Mail, boulev.
Rue d'Italie, 39;
Rue de l'Epeule, 188;
Rue de Tourcoing, 15;
Rue du Tilleul, 121;
Boulevard de Strasbourg, 125;
Rue Cornelle, 7;
Rue Ma Campagne, 113;
Rue du Collège, 71 bis;
Rue de Carvin;
Rue de la Halle, 9;
Grande Rue, 285;
Rue de l'Ommelet, 125;
Rue de la Chaussée, 2;
Rue Devemy, 37;
Rue Turgot, 68;
Place de la Gare, 120;
Grande-Rue, 38,
au delà de l'Asse-aux-Chênes, 98

A TOURCOING
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4;
Rue de Gand, 91;
Rue du Tilleul, 15.

A CROIX
Rue de la Barre, 2, Marivier

A LILLE
Rue Royale, 38, épic. Devernay

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 87930

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, tapissier-décorateur.
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Les élections au Conseil des Prud'hommes. — Ces élections ont été assez mouvementées : à l'heure de midi surtout, il y avait une véritable foule ; et il a été assez difficile d'assurer le service d'ordre. Le scrutin n'a été clos qu'à une heure moins un quart ; il était presque 3 heures, quand le dépouillement a été terminé. M. le Maire a présidé les bureaux de la 1re et de la seconde catégorie ; et M. Diéval, adjoint, les 3e et 4e. Voici les résultats :

1re catégorie, pour 6 ans : Inscrits, 194 ; votants, 101; nuls, 2; majorité absolue, 51. — MM. Jules Lefebvre, 54 voix, élu; Catteau, 22; Dumoulin, 19; Desplechin, 4.

1re catégorie, pour trois ans : Votants, 104; majorité absolue, 52. — MM. Edouard Catteau, 58 voix, élu; J. Lefebvre, 20 ; Desplechin, 19; Dumoulin, 5.

2e catégorie : Inscrits, 837 ; votants, 625; majorité absolue, 313. — MM. Quivron, 354 voix, élu; Houset, 251; blancs et divers, 20.

2e catégorie, inscrits, 987; votants, 546; majorité absolue, 274. — MM. Delphin Dumortier, 274, élu; Nollet, 256; nuls, 16.

4e catégorie, inscrits, 322; votants, 150; majorité absolue, 76. — MM. Clerson, 100, élu; Corvoisier, 49; Bonneville, 1.

Le résultat a été accueilli aux cris répétés de : « Vive le Parti Ouvrier ! »

A la sortie de l'Hôtel-de Ville, on a chanté « l'Internationale. »

Un affreux malheur. — Un employé d'octroi tamponné. — Amputation de la jambe droite. — Dimanche, à 1 heure de l'après-midi, M. Jules Desrousseaux, âgé de 31 ans, qui avait été de service pendant toute la matinée au bureau d'octroi de la gare, suivait la voie du chemin de fer, pour retourner dîner au Boulevard, où il demeure. Arrivé sur le viaduc de la rue Neuve-de-Roubaix, il dut se garer pour une machine qui faisait des manœuvres, et se plaça sur la voie d'arrivée de Lille ; mais à ce moment le train de Lille de midi et demi, qu'il n'avait pas aperçu, n'était plus qu'à quelques mètres ; et il fut atteint par la locomotive et renversé : sa jambe droite, qui était restée sur le rail, fut horriblement broyée !

Il fut aussitôt placé sur un brancard et transporté à l'Hôtel-Dieu, par des employés de la gare.

L'amputation de la jambe a été faite, dans l'après-midi, au-dessus du genou, par les docteurs Catteau et Fichaux. Cette terrible opération a parfaitement réussi. Le soir, l'état du malheureux employé, qui est marié et père d'un enfant, paraissait satisfaisant.

Chevaux emportés. — Nous avons rapporté dans notre avant-dernier numéro que les chevaux de M. Six rue du Château, s'étaient emportés. Il y a eu une erreur de nom; ce n'était pas de l'équipage de M. Six, rue du Château, qu'il s'agissait.

Neuville. — *Conseil municipal.* — Ainsi que nous l'avons annoncé, le conseil s'est réuni dimanche, à l'issue de la grand'messe, à la Maison commune, pour procéder à l'installation des conseillers nouvellement élus, et à la nomination d'un adjoint, en remplacement de M. Dacatteau, démissionnaire.

Nous avons déjà dit, qu'à la suite d'incidents de fort peu d'importance, M. Dele-pierre, qui avait pourtant obtenu le plus grand nombre de voix, n'avait pas cru devoir accepter le mandat, depuis on avait fait des démarches auprès de lui, et on croyait qu'il serait revenu sur sa résolution; mais il n'assistait pas à la séance, et il est définitivement